



Risques conjoncturels pour l'économie polynésienne



Le Cerom polynésien publie une note de conjoncture économique concernant l'impact des mesures de confinement en lien avec le covid19. La publication trimestrielle habituelle consiste en un tableau de bord d'indicateurs économiques mais la situation exceptionnelle nécessitait selon les trois directions du Cerom une publication spécifique. Si la préoccupation première est bien la situation sanitaire, mesurer le choc économique sera indispensable aux décideurs et aux acteurs économiques. L'objectif recherché est de pouvoir quantifier, même avec une précision moindre de par les méthodes utilisées dans un tel contexte qui plus est évolutif, les ordres de grandeurs et ébaucher des perspectives révisables selon les hypothèses comme la durée du confinement ou la vitesse de reprise de l'activité.

Une perte d'activité « instantanée » estimée à plus d'un tiers pour mars 2020.

L'estimation de perte d'activité immédiate du fait des mesures sanitaires prises par les autorités publiques s'appuie principalement sur des hypothèses d'activité par branche de la comptabilité nationale et son cadre comptable. La perte d'activité économique polynésienne est actuellement estimée à 34 % par rapport à une situation « normale » pour le mois de mars. L'impact des mesures de confinement est plus ou moins marqué suivant les branches d'activité (tableau 1).

Tableau 1 Estimation de la perte d'activité liée aux mesures de confinement

	POIDS dans l'économie de la Polynésie	Pertes d'activité estimée	Contribution à la baisse en pts de PIB
AGRICULTURE et IAA	7%	-50%	-3,5%
INDUSTRIE hors IAA	3%	-72%	-2,5%
Construction	4%	-70%	-3%
Service marchand	49%	-51%	-25%
Service non marchand	38%	-1%	0%
Ensemble économie	100%	-34%	-34%

Source : Calculs CEROM 2020

note de lecture : la construction connaîtrait une baisse d'activité de 70 % de son activité en mars 2020 soit 3 points de contribution sur les 34 % de baisse du PIB mensuel de mars 2020

Les activités agricoles devraient se poursuivre un peu en-deçà de la « normale » alors que les **industries agroalimentaires** subissent un contrecoup plus marqué. Ces deux branches sont

Méthodologie :

Nous avons comparé sur une année donnée de la comptabilité nationale dite « normale » la situation estimée de l'activité actuelle. Cet exercice revient donc à simuler un choc d'offre sur une année économique connue et à comparer les différences. La structure de l'économie est donc considérée comme constante, tout comme la productivité : on raisonne toute chose égale par ailleurs.

Pour ce faire, des hypothèses ont dû être formulées concernant la part d'activité maintenue pour chaque branche ; ceci à partir de sources diverses d'informations, quantitatives ou uniquement qualitatives, et en s'appuyant sur des méthodes inhabituelles.

Ces estimations se rapprochent de celles réalisées en métropole.

principalement touchées par l'arrêt de la demande touristique alors que le marché domestique reste soutenu mais en recul. L'ensemble de l'industrie verrait son activité fléchir, d'autant plus que *les produits de la mer* (perles et poissons) ne sont plus exportés. Pour les différentes branches industrielles (hors électricité), moins d'un tiers de l'activité serait maintenue pour ce premier mois de confinement. L'activité énergie préserverait 85 % de sa production, la hausse de la consommation des ménages confinés compensant partiellement la baisse de celle des entreprises. **Parmi les services marchands**, certaines branches sont très sévèrement touchées (transports, hôtellerie, restauration, loisirs, etc.) et d'autres moins (télécommunications, assurance, etc.). Par ailleurs, les versements de loyers immobiliers sont inertes et donc peu affectés à court terme pour la plupart. La moitié de l'activité des services marchands seraient ainsi maintenus. **Les services non marchands (éducation, santé, action sociale, administration...)** sont pris en compte en comptabilité nationale en faisant l'hypothèse d'une valorisation par leurs coûts de production, principalement salariaux ; ils sont donc a priori peu exposés aux effets du confinement. Le recul de l'activité y est donc moins marqué, par convention. Néanmoins, certaines activités des services non marchands sont fortement impactées (crèches, garderies, activités sportives par exemple).

Au total, la perte d'activité « instantanée » est estimée à 34 % sur mars 2020. Cette estimation est cohérente avec les premières informations disponibles sur la situation des salariés dont un tiers des effectifs serait en arrêt.

3 points de PIB en moins par mois de confinement.

Un confinement d'un mois aurait alors un impact d'une baisse de 3 points de PIB annuel. Cette estimation de l'impact des mesures de confinement sur l'économie polynésienne, s'entend « toutes choses égales par ailleurs ». Elle ne comptabilise pas les taux de reprises d'activité par secteur selon un confinement adapté ou un processus de déconfinement progressif. Des scénarios peuvent être alors modélisés selon la durée du confinement (1 ou 2 mois) et la vitesse de reprise de l'économie. L'objectif est de souligner l'impact global d'un « arrêt brutal » de l'économie. Celle-ci ne redémarrera pas immédiatement avec un rendement maximum. L'hétérogénéité sera forte selon les secteurs. Ces éléments impacteront également les finances publiques.

Limite de l'exercice à date : A partir de l'estimation des effets « instantanés », les prévisions annuelles d'évolution du PIB ne sont pas aisées. D'une part l'évolution de la croissance du PIB dépend de la reprise d'activité dans les secteurs en lien avec l'évolution des mesures de confinement. D'autre part les mesures de soutien aux ménages et aux entreprises visent à réduire l'ampleur de ce choc brutal. Enfin, le comportement des agents économiques dépendra de leur confiance dans l'amélioration de la situation sanitaire et reste de ce fait très incertain.

Enfin l'impact des mesures économiques gouvernementales n'est pas encore mesurable.

Par exemple un scénario de 2 mois de confinement ne provoquerait pas uniquement une baisse de 6 % de PIB mais, selon la vitesse de reprise d'activité des différents secteurs, la baisse pourrait dépasser les 10 %. Cette vitesse de reprise de l'activité économique sera donc décisive. Pour autant la prudence est de mise car les scénarios optimistes comme pessimistes sont à évaluer mois par mois. Le Cerom publiera donc régulièrement des estimations d'impact pour éclairer la décision des pouvoirs publics et des agents économiques.